



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014





**INSTALLATION
TRANSMISSION
PROMOTION
DU METIER**



Jean-Paul RIAULT
Président JAB

L'INSTALLATION

Le fer de lance des JA !

L'installation est le dossier phare des Jeunes Agriculteurs. Un grand chantier nous attendait en 2014 afin que tous les programmes soient prêts pour le 1er janvier 2015 ...



UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION RENOVE !

Suite aux assises, le réseau JA s'est mobilisé pour rénover et améliorer le dispositif d'accompagnement à l'installation pour une application en 2015 :

Le Point Info Installation : Celui-ci change de nom et devient Point Accueil Installation, souhait du Ministère de l'agriculture. Les missions restent les mêmes : accueillir, informer, orienter et assurer un suivi du porteur de projet. JA a, à plusieurs reprises, dénoncé ce changement qui n'a aucun intérêt si ce n'est que d'engendrer des coûts supplémentaires pour remettre à jour tous les outils de communication...

En Bretagne, l'accent a été mis sur la **professionnalisation des conseillers Point Info Installation**, pour que chaque jeune se déplaçant au PII reparte satisfait :

Deux nouvelles animatrices JA ont été formées à l'écoute active (formation JA Nat/APCA) ; une journée régionale des conseillers, axée sur l'émergence de projet, a été organisée; la majorité des conseillers PII a également été formée à la saisie des données sur un même logiciel, etc.

Ce projet a été renforcé dans la réponse à la **labellisation des Points Accueil Installation**, où JA Bretagne a été moteur.

EVALUATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'améliorer l'accompagnement réalisé en Bretagne, JA avec la Chambre régionale a mené une enquête auprès de tous les jeunes ayant pris contact avec le PII depuis 2012.

EMERGENCE DE PROJET

En lien avec VIVEA Ouest, la Chambre d'agriculture et le réseau Inpact, JA Bretagne a participé à la rédaction d'un cahier des charges des formations à l'émergence de projet financées par VIVEA. Nos objectifs : éviter les doublons avec le PPP et les dérives et avoir un contenu commun.

Un PDE simplifié !

JA National a été force de propositions et moteur afin de simplifier le PDE : plus souple, le nouveau Plan d'Entreprise doit permettre une plus grande flexibilité au niveau du programme d'investissements et doit limiter le nombre d'avenant. Les jeunes s'installant après le 1er janvier 2015 n'auront plus de fiches annuelles de suivi à compléter. Par contre, un suivi sera réalisé en année 3 et un contrôle sur les engagements aura lieu en fin de PE.

JA Bretagne sera vigilant sur la bonne mise en oeuvre du plan d'entreprise et sur sa réelle simplification.

AUTRES AVANCÉES DANS LA LOI D'AVENIR

L'**installation progressive** est reconnue sur 5 ans au lieu de 3 ans auparavant. Les porteurs de projet vont pouvoir bénéficier désormais d'un **contrat de couverture sociale**.

2014 : UNE ANNEE DE TRANSITION ...

Le début d'année 2014 a été compliqué et pour causes :

Les Régions gèrent maintenant les fonds européens, elles délèguent le pouvoir d'instruction des dossiers installations aux DDTM et la validation des dossiers aux Préfets. Mais pour cela, fallait-il encore que les conventions soient signées entre l'ASP, le Ministère et les Régions !

L'INSTALLATION

Le fer de lance des JA !

GRILLE DE MODULATION DE LA DJA

JA Bretagne s'est battu pour avoir une grille équitable, répondant aux enjeux du renouvellement des générations en Bretagne. Un chantier a été engagé dans les groupes installation départementaux pour être force de propositions et de renouveau.

Un cadre national a été mis en place et nous devons adapter notre grille de modulation régionale. Nous avons tous en tête les défauts de notre grille : manque d'équité, projet sur-financé par rapport aux investissements, cumul de « points », opposition des systèmes...

Le cadre national nous permettait de revoir le montant de base et imposait des majorations pour les hors cadre familiaux, l'agroécologie et les projets créateurs de valeur ajoutée et d'emploi.

Pour 2015, grâce à JA, l'enveloppe nationale pour la DJA a augmenté de 25 millions d'euros (5 millions Etat, 20 millions Europe) soit un budget total de 130 millions d'euros.

Le Conseil Régional de Bretagne a souhaité inclure dans la modulation, le Soutien à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (SIJA).

JA Bretagne a obtenu :

- **Augmentation du montant de base** (9000 €)
- Mise en place d'un **plafond** de 24 000€
- **Réévaluation du montant de la DJA pour les démarches collectives** (de 600 à 900 € par démarche collective)
- **Atténuation des clivages DJA haute/basse** suite aux 1eres propositions de la DRAAF et du Conseil régional de Bretagne.

Points non obtenus :

- Maintien de la marge de manoeuvre car la DRAAF et la Région Bretagne estimaient que ce critère était non contrôlable.
- Maintien du critère investissement structurant pour les mêmes raisons, critère en faveur de l'élevage non obtenu.
- Agroécologie : critère haie bocage non pris en compte.

Cette grille a été validée le 5 décembre 2014 en CRIT suite à des consensus trouvés entre la profession et l'administration. JA Bretagne sera vigilant et a demandé un bilan à mi-parcours.

PIDIL : FINANCEMENT CONFORTÉ UNIQUEMENT GRACE A JA

L'enveloppe du PIDIL (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales) qui finance aussi bien des aides directes que le fonctionnement des Points Accueil Installation, des opérations de sensibilisation à l'installation, etc., a été confortée et ceci uniquement grâce au réseau JA.

Pour rappel, le Ministère annonçait 14,5 millions d'euros dont 12,5 millions provenant de la taxe sur le changement de destination du foncier.

JA a obtenu 18,5 millions pour 2015 et 17,5 millions pour les années suivantes (grâce aux reliquats de la taxe).

L'INSTALLATION, UN TRAVAIL D'EQUIPE !

Au côté de Jean Paul Riault, Responsable installation pour JA Bretagne, les responsables Installation des 4 départements ainsi que leur équipe travaillent tout au long de l'année pour relever le challenge du renouvellement des générations :



De gauche à droite :
Stéphane Cornec (29), Sébastien Rouault
(22), Xavier Divet (35) et Martial Rio (56).



Jean-Paul RIAULT
Président JAB

TRANSMISSION

Lui confier les clés en toute sérénité !

Pour des installations réussies, il faut préparer et anticiper les transmissions. Les enjeux sont grands et en 2014, la Bretagne a débuté en chantier d'avenir !



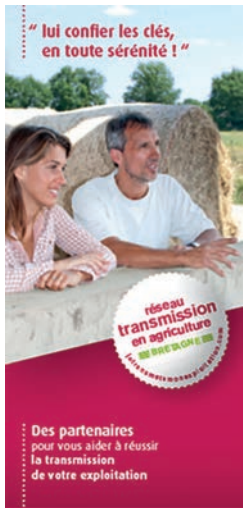
LANCEMENT D'UN RESEAU MULTIPARTENARIAL

Un des propositions des assises était de mettre en place un dispositif d'accompagnement à la transmission. Le projet est en route en Bretagne et c'est au SPACE qu'était officialisé le Réseau Transmission.

Le réseau transmission est le résultat de l'engagement de 23 partenaires pour la transmission en faveur de l'installation et du renouvellement des générations en agriculture.

LES 5 AXES DU RESEAU TRANSMISSION

- ◆ Transmettre en faveur de l'installation.
- ◆ Anticiper pour des transmissions réussies.
- ◆ Privilégier la valeur économique sur la valeur patrimoniale.



- ◆ Professionnaliser l'accompagnement des cédants comme un gage de réussite.
- ◆ Permettre la pluralité des projets de transmissions et d'installation.

Le réseau Transmission réunit syndicats agricoles (JA/FRSEA/CP/CR), Chambre d'agriculture, MSA, SAFER, GIE, Coop de France Ouest, GDS, UGPVB, FR Civam, Réseau GAB, FR Geda, Groupama, Les propriétaires, l'ordre des experts comptables, les banques, la DRAAF et la région Bretagne.

JA Bretagne a participé au fondement de ce projet.

Maintenant, tout reste à construire afin d'informer les cédants toujours plus tôt sur les étapes de la transmission, d'orienter vers les bons interlocuteurs pour faciliter les démarches grâce aux compétences complémentaires des différents partenaires.

Le réseau Transmission a mis en place un numéro de téléphone : 0810 90 29 35



DEMAIN JE TRANSMETS

Cette année encore, les Jeunes Agriculteurs de Bretagne ont organisé des journées d'information à destination des cédants « Demain je transmets ». Grâce aux interventions des Chambres d'agriculture, MSA, DDTM, Centre de gestion, les cédants ont été sensibilisés aux différentes étapes de la transmission.



Jean-Paul RIAULT
Président JAB

PROMOTION DU METIER

L'agriculture et moi, on s'est trouvé !



SEMAINE DU RENOUELEMENT DES GENERATIONS EN AGRICULTURE

Comme tous les ans, les JA de Bretagne, ont organisé une semaine dédiée au renouvellement des générations en Agriculture dans le cadre de l'opération nationale du 10 au 16 février 2014.

Ainsi, dans chaque département breton, les acteurs du monde agricole et les décideurs politiques ont été invités à venir échanger avec les Jeunes Agriculteurs sur les différents enjeux pour l'avenir de notre agriculture et des différentes filières agricoles.

Le lancement régional a eu lieu sur l'exploitation de Vincent HALAIS à Antrain.

Un petit déjeuner-débat a été organisé avec des élus. Ce fut l'occasion de communiquer sur la problématique et les enjeux du renouvellement des générations, de montrer aux élus les leviers sur lesquels ils peuvent agir en faveur de l'installation et de signer la charte de la préservation du foncier agricole.

De plus, les Jeunes Agriculteurs de Bretagne ont participé à la rédaction d'un dossier installation dans le TERRA du mois de février intitulé « Paroles de Jeunes ».

Enfin, l'ensemble du réseau JA a mis en ligne un site internet « Qui est dans la campagne en 2014 ? » afin de répertorier les bonnes et mauvaises pratiques des collectivités territoriales.

GAGNER EN VISIBILITE

Afin de rendre l'accompagnement à l'installation plus visible et communiquer de façon homogène sur la création d'entreprise en agriculture, les acteurs de l'installation avaient choisi un nouveau visuel et la création de nouveaux outils communs et ceci en 2010. Depuis 2011, le site internet jemalancenagriculture.com a été mis en place. JA Bretagne pilote la mise à jour de ce site.



En 2014, a été créé la page Facebook Je me lance en agriculture :
<https://www.facebook.com/jemalancenagriculture>



POLITIQUE AGRICOLE



Emmanuel TURBAN
Secrétaire Général JAB

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Les grandes lignes étaient tracées dès 2013 sur les contours de la PAC 2014-2020 mais les négociations ont continué durant l'année 2014 pour que les décrets d'application soient conformes aux orientations prises.

UNE NOUVEAUTÉ : DES AIDES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION DANS LE 1ER PILIER

La PAC 2014-2020 introduit des mesures d'appui aux jeunes installés dans le 1er pilier :

Le Top-up jeune : C'est bien grâce à JA que ce top-up jeune est accessible à tous les jeunes installés puisque c'est suite au fort lobbying du réseau que la commission européenne a finalement accepté que les jeunes installés en exploitation sociétairer puissent en bénéficier.

La spécificité jeune dans les aides couplées :

+10€/vache couplée, +3€/brebis couplée et la possibilité de faire primer 20% des génisses pour les cheptels allaitants : ce sont là le fruit de dures négociations pour faire accepter cet appui supplémentaire aux JA. Ça ne sera pas suffisant pour combler la baisse importante des aides du fait de la convergence mais c'est un signe positif pour les jeunes en filière animale.

ADMISSIBILITÉ DES HAIES

JA Bzh, au côté de la FRSEAB et la CRAB, a poussé pour faire admettre les haies dans les surfaces admissibles qui en étaient exclues dans les premières versions. Cela aurait eu comme impact de condenser les aides sur une plus petite surface et donc de converger plus vite.

DES CRAINTES SUR LE 2EME PILIER

JA Bretagne est satisfait que l'enveloppe dédiée aux aides à l'installation soit maintenue mais reste vigilante sur les décrets qui sortiront début 2015. L'enveloppe modernisation, triplée pour cette programmation, doit être un réel levier pour améliorer la compétitivité des exploitations agricoles. JAB a défendu que ce dispositif :

- Soit un véritable levier pour moderniser les exploitations sans faire de saupoudrage.
 - Soit ouvert à toutes les productions notamment celles ayant des bâtiments vieillissants : volaille et porc par exemple.
 - Prenne en compte la spécificité des JA en majorant les taux d'aide et en augmentant les plafonds d'investissements éligibles.
 - Ait des taux de subvention et des plafonds d'investissement spécifiques à chaque filière pour tenir compte des niveaux d'investissements différents selon les productions en se basant sur une aide à la place (porc), à l'UGB (bovins) ou à la surface (volaille).
 - Soit simple pour que les subventions obtenues ne soient pas, en partie, captées par les organismes de service pour remplir les dossiers d'aide ou effectuer des diagnostics.
- Toutes les propositions JA Bretagne n'ont pas été retenues par le Conseil Régional, gestionnaire et co-financeur de ce dispositif, mais JA Bretagne continuera de porter ses positions, notamment lors du bilan qui sera effectué en 2017.

JA Bretagne a également travaillé sur les cahiers des charges des MAEC en faisant remonter à JA National des remarques notamment sur l'accessibilité des mesures. Les MAEC doivent être des mesures d'encouragement et non de découragement. Des cahiers des charges trop restrictifs n'auront pas l'effet escompté sur les agriculteurs.



Jean-Paul RIAULT
Président JA Bretagne

LOI D'AVENIR AGRICOLE

Le lobbying est en marche à JA !

L'année 2014 a été marquée par l'adoption de la loi d'avenir agricole le 11 septembre 2014. JA Bretagne et les 4 départements JA bretons se sont mobilisés pour faire déposer et adopter des amendements proposés par JA.

LES AVANCÉES OBTENUES

Installation/Actifs

- Création d'un registre des actifs agricoles afin de recenser les actifs agricoles même au sein d'une exploitation sociétaire. L'inscription est soumise aux cotisations ATEXA. Dans un second temps, ce registre pourrait servir à flécher certaines aides publiques.
- Mise en place de l'observatoire de l'installation transmission.
- Adaptation du contrat de génération à l'agriculture.
- Rétablissement de la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA) et du Répertoire Départ-Installation (RDI) qui était absent du texte initial et date d'envoi de la DICAA portée à 4 ans (au lieu de 18 mois).

Foncier

- Renforcement du rôle de la SAFER (Obligation de déclaration à la SAFER des ventes ou cessions de parts sociales dans les sociétés ; Droit de préemption des SAFER sur terrains nus et sur l'usufruit et préemption conditionnée sur la nue-propriété; Séparation du bâti et du non-bâti).
- Renforcement du contrôle des structures (Définition plus claire de l'agrandissement ; situation de refus d'autorisation d'exploitation).



Echanges avec les parlementaires
costarmoricains

- Création des observatoires régionaux de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Suppression de l'extension du bail environnemental à tous les bailleurs. Seules les parcelles, où existent déjà ces pratiques, sont concernées.

Filière

- Possibilité d'allonger les contrats de 2 ans pour les jeunes engagés dans la production depuis moins de 5 ans.
- Possibilité pour les Organisations de Producteurs de mener des actions de groupes au nom de leurs adhérents.

LES RENCONTRES REALISEES

JA Bretagne a fait connaître ses positions sur la loi d'avenir par l'envoi d'amendements aux députés et sénateurs bretons mais également par des rencontres avec ces parlementaires.



Echanges avec Thierry BENOIT,
député d'Ille-et-Vilaine



Freddy FAUCHEUX
Responsable foncier
JAB

FONCIER

Pas d'installation sans terre !

La préservation du foncier reste un enjeu fort pour JA car sans foncier plus d'installation ! La loi d'avenir agricole promettait beaucoup de choses pour le foncier. Au final, quelques avancées même si JA aurait espéré plus.

LOI D'AVENIR : DES AVANCÉES SUR LE FONCIER

LIAISONS FERROVIAIRES BRETAGNE-LOIRE

En amont du débat public sur le projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire (LNOBPL), JA Bretagne a été auditionné par le président de la commission nationale du débat public. L'occasion pour JA Bretagne de rappeler :

- L'importance de ne pas restreindre les lignes qui seront créées au seul transport de voyageurs mais l'élargir au FRET.
- L'importance de réduire au maximum l'impact sur la consommation du foncier.
- Préserver la viabilité économique des exploitations en évitant les sièges et sites de production.
- Compenser les pertes à hauteur des impacts subis.



Ces propositions ont également été reprises dans un cahier d'acteur réalisé

conjointement avec les chambres d'agriculture et les FDSEA/FRSEA et par une participation aux réunions publiques.



La loi d'avenir, votée en septembre 2014, permet le renforcement de la SAFER en augmentant ses prérogatives. C'est une première avancée mais JA Bretagne aurait souhaité qu'elle s'accompagne d'une augmentation de ses financements pour mener à bien ses nouvelles missions.

Le contrôle des structures a également été renforcé mais JA Bretagne déplore que l'obligation d'un passage en CDOA pour tout retrait d'associé ait été retiré du texte, étant jugé anticonstitutionnel.

LA SEMAINE NATIONALE DU FONCIER : UNE SEMAINE POUR SENSIBILISER

Depuis quelques années, JA réalise une action de sensibilisation auprès des élus des collectivités pour les alerter sur la disparition des terres agricoles.

De nombreux semis de terres en friche sont alors réalisés dans les cantons.

LE SCHEMA REGIONAL EN ROUTE

La loi d'avenir agricole prévoit l'instauration d'un schéma régional des structures. Les professionnels agricoles (JA/fédéd/chambre) ont d'ores et déjà commencé à plancher sur le sujet.

JA Bretagne s'est réuni en groupe foncier en amont pour préciser les positions JA.

JA sera vigilante pour que l'installation reste bien prioritaire dans le futur schéma tout en étant conscient qu'il est également nécessaire de conforter des exploitations afin d'assurer leur viabilité et leur transmissibilité. Il est également nécessaire de laisser une marge de manoeuvre aux CDOA, capable de répondre à des contextes locaux spécifiques.



Freddy FAUCHEUX
Administrateur AFDI

L'ANNEE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Une ouverture sur le monde !

L'année 2014 a été déclarée par l'ONU, Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF). La mise en oeuvre de cette année a été confiée à JA et l'AFDI. L'occasion pour JA Bretagne de se rapprocher de l'AFDI Bretagne et de faire de belles rencontres.

UNE SEULE AGRICULTURE : CELLE DES HOMMES

Tel était le thème du Rapport d'Orientation national voté au congrès de St Briec début juin 2014. L'occasion pour JA de faire un point sur les modèles agricoles en cette année internationale de l'agriculture familiale. Ce thème faisait écho aux positions JA sur l'actif dans la loi d'avenir agricole mais également sur la PAC.



ECHANGE NORD/SUD ET SUD/NORD

A l'occasion de l'AIAF, des échanges avec des JA du Sud ont eu lieu dans toute la France. En collaboration avec l'AFDI Bretagne, deux administrateurs JA Bretagne ont participé à un voyage au Mali et à Madagascar.

Sébastien ROUAULT s'est rendu à Madagascar en octobre 2014. Il revient sur cet échange :

« Le groupement que j'ai rencontré, l'APDIP, propose aux jeunes des fonds, notamment de l'Union Européenne, pour développer des projets en faveur de l'installation. Madagascar est un pays extrêmement pauvre. Mais les échanges et les rencontres sur le terrain que j'ai effectués m'ont permis de constater que leurs projets (à leur échelle) tiennent la route et sont mûrement réfléchis, malgré leur faible niveau d'étude. Les productions principales sont : le riz à 80%, arbres fruitiers, porc, volaille, et quelques projets piscicoles. En termes d'infrastructures, ils n'ont pas grand-chose et font avec les moyens qu'ils ont. L'Etat là-bas ne les aide vraiment pas. Derrière tout ça, ce que je peux en retirer, c'est qu'ils ont une force collective incroyable et une solidarité hors norme et vous comprendrez qu'humainement, j'ai beaucoup appris avec ces jeunes lors de nos nombreux échanges. Cela restera une belle aventure humaine et je continuerai à suivre l'évolution de leurs installations. »

UN MANIFESTE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

A l'occasion des Terres de Jim, le 1er sommet international des Jeunes Agriculteurs a eu lieu le 4 septembre 2014. Une quarantaine de pays ont répondu présents et étaient représentés par de jeunes agriculteurs élus au sein d'associations ou de syndicats.

JA Bretagne a participé à cette journée durant laquelle un manifeste a été signé, basé sur 3 axes : la reconnaissance du statut d'agriculteur, l'accompagnement des JA en termes de formation et d'accès aux moyens de production et la reconnaissance de l'agriculture en tant que vecteur de développement des territoires.



En retour, Ibrahim Sidibé, jeune agriculteur malien, est venu échanger avec les Jeunes Agriculteurs de Bretagne durant 10 jours en septembre 2014. Visites d'exploitations, échanges avec des jeunes agriculteurs, rencontres de présidents de coopératives mais également visites touristiques et immersions dans des familles des JA, les découvertes et les discussions ont été intenses durant ces 10 jours.



Photo Franck Bettermin

FILIERES & ECONOMIE



José JAGLIN
Responsable lait JAB

PRODUCTION LAITIÈRE 2014 : UNE ANNÉE QUI N'A PAS TENU SES PROMESSES

CONTEXTE

Malgré une production laitière mondiale dynamique (Nouvelle-Zélande +9% ; Union Européenne +5%), les cours se sont maintenus au 1er semestre 2014 dû notamment à une demande asiatique très soutenue et des stocks au plus bas. A partir de septembre-octobre 2014, les stocks se reformant, le marché a commencé à fléchir et la fermeture des frontières russes n'a fait qu'accentuer cette baisse. Ainsi la cotation « poudre 25% » début novembre avait chuté de 36% par rapport à la moyenne du 1er semestre 2014.

UN PRIX DU LAIT INSATISFAISANT

Le prix du lait théorique pour 2014 peut paraître correct (prix FNPL calculé sur la base des indicateurs : 372€) mais il est loin du prix réellement payé aux producteurs. Ainsi fin 2014, il manque environ 10€ des 1000 litres sur les paies des producteurs. La faute aux entreprises qui n'ont pas respecté les indicateurs des contrats ou les indications des règlements intérieurs. Le réseau JA s'est mobilisé pour dénoncer ce non-respect des contrats notamment par voie de presse dès février 2014, par des rencontres avec les laiteries au moment du SPACE et par la réalisation d'une campagne d'affichage en décembre dénonçant les laiteries qui ne respectent pas leurs engagements.



Photo Franck Bettermin



Tableau des prix de base relevés dans les entreprises du Grand Ouest

valeurs en €/1000 L	Prix de référence 38/52 final* Moyenne sur 12 mois (Janvier 2014 à décembre 2014) pondéré des volumes Ouest sur les 3 dernières années
Triballat	371,97
Laiterie St Père	364,45
Agrial	364,05
Groupe Bongrain (CLE, Perreault, Tessier)	364,05
Bel	363,84
ROLLAND	362,78
Terra Lacta**	362,65
Laiterie de St Malo	361,65
SILL	361,65
COLARENA	361,53
UCAL	361,53
EVEN	361,49
LNA	361,49
SILAV	361,49
TERRENA	361,49
Triskalla	361,49
CLAL St Yvi	361,40
CORALIS	360,80
Lactalis	360,37
SODIAAL	360,32
L'Armoricaïne	360,21
Vaubernier	359,88

* Prix à 38 g/l de MG et 32 g/l de MP, qualité de référence pour la grille CILQUEST, flexibilité additionnelle comprise et selon les entreprises, "ajustements" dont les modalités de retour sont clairement définies, compris.

** Grille CRIBEL Charente Poitou

Four laiteries Bel et Bongrain les prix sont ceux pratiqués pour les producteurs adhérents d'Organisation de Producteurs ayant contractualisé avec l'entreprise

Source : observatoire prix du lait des FDSSE de l'Ouest

L'INSTALLATION POST-QUOTA

JA Bretagne et JA Pays-de-Loire ont établi des propositions pour l'installation post-quota dont notamment :

- La mise en place d'un contrat spécifique pour les JA : durée du contrat plus longue, volume d'installation en prix A, maintien de la marge durant les premières années, etc.

- Mais aussi une non cessibilité des contrats qui laisse le jeune libre de choisir son collecteur.

Ces propositions ont été présentées à la FNIL Ouest et à Coop de France Ouest lors de rencontres programmées à l'initiative des JA. Lors de ces échanges, JA a insisté sur l'importance du dispositif à l'installation pour avoir des jeunes formés et professionnels sur les exploitations demain.

La loi d'avenir agricole a introduit des points portés par les JA dont notamment l'allongement de la durée des contrats pour les jeunes installés portant à 7 ans la durée du 1er contrat et la possibilité d'une rupture asymétrique du contrat par le jeune.

JA Bretagne et JA Pays-de-la-Loire ont également entamé un travail de comparaison des projets des laiteries concernant la gestion des installations dans le post-quota. Ce travail sera finalisé sur 2015 avant d'être partagé avec l'ensemble des acteurs de la filière.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION AIDÉE EN BOVIN LAIT SPÉCIALISÉ EN 2014

199 installations aidées en lait seul (41 % du total des installations aidées)

Age moyen : **28 ans**

25 % d'hors cadre familiaux

89 % des installations en société

7,5 % en circuit court

4 % en transformation

80%



20%



AB : 7,5%



Délégation JA Bretagne et Pays-de-Loire à la session lait JA National 2014 à Vire (Basse-Normandie)

LE MAINTIEN DES CONFÉRENCES BASSIN

En parallèle, JA Bretagne et Pays-de-Loire ont défendu le maintien des conférences bassin dans le post-quota comme lieu de discussion de l'installation en filière laitière. Malgré une réticence importante des autres acteurs à l'Ouest, les conférences ont été maintenues par décret national fin mai 2014. Les JA devront être moteur en 2015 pour faire vivre cette assemblée.



Photo Franck Betermin

ATTRIBUTION LAITIÈRE CAMPAGNE 2014-2015

Avec l'arrêt du retour de volume de l'Europe, la réserve bassin pour la campagne 2014-2015 a largement baissé atteignant 56 millions de litres.

Pour éviter le manque de lait, seuls les JA pouvaient prétendre à une attribution jusqu'au 31 juillet. Au vu des estimations réalisées après cette date, l'ensemble des demandeurs nouvellement installés ont pu bénéficier d'une attribution. Le reliquat étant proposé aux installés des campagnes précédentes. JA se félicite que l'ensemble des membres de la conférence bassin ait privilégié les JA dans les attributions de cette dernière campagne administrée.

PRODUCTION PORCINE

UNE ANNÉE 2014 DESTABILISÉE PAR L'EMBARGO RUSSE



François-Régis
HUET Responsable
porc JAB

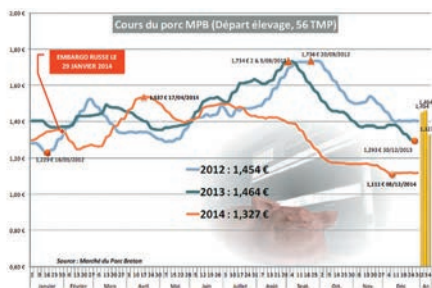
CONTEXTE

Le prix moyen 2014 s'établi à 1,327€, un cours 9% plus bas qu'en 2013. Le mois de janvier laissait pourtant présager une bonne année 2014 mais l'embargo russe du 29 janvier 2014, faisant suite à la découverte de la Peste Porcine Africaine en Lituanie, vint déstabiliser complètement le marché.

Les 747 200 tonnes de viande de porc importées par les Russes habituellement se sont ainsi retrouvées sur le marché européen où l'équilibre offre-demande est déjà sensible. L'embargo russe se transforma rapidement en embargo politique qui dure toujours actuellement.

Malgré les nombreuses alertes aux politiques et la recherche de nouveaux débouchés, les cours chutaient et mettaient les producteurs dans des situations délicates. Depuis février 2014, il manque entre 10 et 15€/porc pour couvrir l'ensemble des charges : la situation n'est plus tenable. JA et FRSEA ont demandé rapidement la mise en place d'aides européennes non prises sur la PAC.

Mais l'embargo russe ne doit pas être le bouc-émissaire de tous les maux de la filière porcine. Les acteurs économiques, en refusant de s'organiser et de concerter leur stratégie, les abatteurs, en restructurant de façon incohérente les abattoirs, les transformateurs en ne jouant pas le jeu de l'approvisionnement français et les distributeurs en se livrant une bataille sur les prix sans merci ont également leur part de responsabilité. Ce sont toutes ces incohérences que JA n'a cessé de dénoncer durant toute l'année 2014.



FOND DE GARANTIE : LE TRAVAIL SE POURSUIT

Suite au travail entamé en 2013 sur la mise en place d'un fond de garantie pour les installations des jeunes en production porcine, la proposition de JA a été présentée en CA CRP ainsi que la proposition de la structure Labeliance Agri sur un fond d'investissement. JA Bretagne a participé à un groupe de travail sur le sujet au sein du CRP où JA Bretagne a rappelé que :

- Le jeune doit rester maître de ses décisions sur son exploitation.
- La rentabilité demandée par des investisseurs extérieurs doit être cohérente avec la rentabilité d'une exploitation porcine.
- Le jeune doit être protégé des décisions des investisseurs notamment sur les clauses d'exclusion.

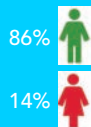
UNE NOUVELLE GRILLE DE PAIEMENT

JA Bretagne a également participé à l'élaboration d'une nouvelle grille de paiement au MPB. Fin 2014, cette grille était sur le point d'être validée. Celle-ci devrait augmenter le poids permettant d'obtenir la plus-value, incitant ainsi les producteurs à augmenter le poids de leurs porcs.

Les abatteurs en ont profité pour demander des changements dans les règles de mise en marché. Les négociations continuent début 2015.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION AIDÉE EN PRODUCTION PORCINE EN 2014

28 installations aidées en porc
Age moyen : 30 ans
21 % d'hors cadre familiaux



LA BATAILLE DE L'ORIGINE

Une éclaircie cependant dans la conjoncture 2014, la consommation de viande qui, pour la première fois depuis 20 ans, ne baisse pas. La viande de porc reste la plus consommée en France avec une moyenne de 32,7 kg consommés par habitant. Mais cela profite-t-il vraiment aux producteurs français ? Quand on regarde la part de produits importés dans la restauration hors foyer et l'absence de mention d'origine sur un grand nombre de produits, on est en droit de se poser la question. JA Bretagne, et la FRSEA Bretagne, ont donc agi en 2014 sur ces deux points en menant diverses actions :

- Etiquetage des produits sans origine dans les GMS.
- Communication, en lien avec le CDMF, pour promouvoir le nouveau logo « Le Porc français » auprès des consommateurs.
- Sensibilisation des gestionnaires de restauration hors domicile sur l'importance de consommer français.
- En demandant aux salaisonneries un approvisionnement en viande française.
- En exigeant des GMS de faire pression sur les fournisseurs pour indiquer l'origine des produits à base de porc.



BIEN-ÊTRE : SORTIR DU DÉBAT IDEOLOGIQUE

JA Bretagne a suivi avec attention le dossier bien-être animal en veillant à ce que les nouvelles règles environnementales en discussion ne soient pas des mesures qui grèvent un peu plus la compétitivité des exploitations agricoles.

L'enjeu du bien-être animal est largement intégré dans les préoccupations des producteurs qui sont les premiers garants du bien-être de leurs animaux. Un travail inter-OPA a été mené pour recenser l'ensemble des bonnes pratiques existantes afin de démontrer que le bien-être est d'ores et déjà largement pris en compte par les agriculteurs.

Les travaux en 2014 ont porté principalement sur les matériaux manipulables (obligation européenne) où l'objectif des JA est de se baser sur des études scientifiques et non pas de rester à un niveau idéologique où seule la paille serait admise.

C'est bien là tout l'enjeu pour les JA : faire en sorte que le débat du bien-être ne se cantonne pas à une bataille idéologique sans fondement scientifique ni économique mais que l'avis et les propositions des producteurs soient réellement pris en compte.

JA Bretagne s'est également mobilisé auprès des parlementaires dans le cadre du projet de loi sur la modernisation du droit et de la simplification administrative pour limiter les effets de la création d'un statut spécifique pour les animaux d'élevage. Seul un alignement du code rural sur le code civil a été acté mais JA Bretagne reste mobilisé pour éviter, à l'avenir, que les lobbyings anti-élevage et anti-viande arrivent à progresser via des lois sans fondement.



Bien-être des animaux
Recueil des actions des partenaires agricoles

Edition 2014



Fabrice CARO
Responsable volaille
JAB

PRODUCTION AVICOLE VOLAILLE DE CHAIR : A LA RECONQUÊTE DU MARCHÉ INTERIEUR



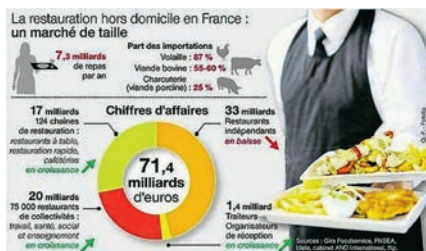
CONJONCTURE

Malgré un marché en augmentation, 2014 a été parfois difficile pour les éleveurs, un peu moins pour les jeunes, espérons-le ! Nous continuons à trainer les problèmes de l'arrêt de Doux sur le marché frais et l'arrêt des restitutions. Certains éleveurs ont eu des vides sanitaires long. Le regain de confiance nécessaire peine à venir.

Un fait marquant de 2014 : la Pologne devient le 1er producteur de volaille en Europe. Qui l'eu cru il y a encore quelques années ? Il est temps que la France se remette en marche...

Les exportations se sont largement dégradées en 2014 alors que la France a augmenté ses importations de viande et de produits transformés à base de poulet. Ce constat pose clairement la question de la nécessité de la réorientation de la production française vers le marché intérieur. Le marché existe quand on sait que 87% de la volaille consommée dans la restauration hors domicile est importée, l'enjeu est bien là !

Les installations sont faibles (alors que les jeunes installés ont majoritairement envie d'investir), et la moyenne d'âge des éleveurs continue de grimper. Les futurs retraités cherchent toujours à trop valoriser leur outils (bien souvent pas adapté aux marchés actuels) et les banques financent en traînant la jambe.



Ouest France - 29 Octobre

RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES : DES SURPRISES !

Côté entreprises, Doux continue son redressement (malgré un contexte, en 2014, euro/dollar peu favorable qui semble changer début 2015) au détriment d'éleveurs ou d'entreprises comme UKL en grosse difficulté. Tilly Sabco a trouvé un repreneur et s'oriente vers de nouveaux produits, JA espère que cette nouvelle orientation profite aux producteurs.

L'évènement majeur de 2014 a été le rachat surprise de Sofiprotéol animal (Sanders) par le nouveau leader européen LDC. Pour un éleveur qui souhaite investir dans un bâtiment neuf, l'accord de prêt ne se fait que si l'éleveur travaille pour cette nouvelle structure. JA Bretagne restera vigilant pour que la liberté d'entreprendre de l'agriculteur ne soit pas entravée.

JA Bretagne, en siégeant dans les différentes instances régionales avicoles, a défendu les intérêts des jeunes agriculteurs et a été force de propositions pour que l'ensemble de la filière volaille bretonne se restructure pour répondre aux enjeux de demain.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION AIDÉE EN VOLAILLE DE CHAIR EN 2014

10 installations aidées

Age moyen : 28 ans

30 % d'hors cadre familiaux

40% d'installation individuelle

10 % en circuit court

60%



40%





Yoann LE MAY
Responsable œuf JAB

PRODUCTION AVICOLE

ŒUF DE CONSOMMATION : UNE ORGANISATION A RECRÉER

CONJONCTURE

Après une année 2013 très compliquée du fait de la surproduction française, l'année 2014 a été marquée par une légère augmentation de la production (+1,1% sur les 10 premiers mois) et une reprise des exportations (+5% sur les 10 premiers mois) notamment en œufs coquilles alors même que les importations diminuaient (-10% sur les 10 premiers mois). Cela a donc permis le maintien des cours malgré des fluctuations mensuelles importantes.

Pour compenser les pertes importantes subies en 2013 par les producteurs d'œufs et pour faire suite aux comités de suivi mis en place par le Préfet de Bretagne, des aides européennes ont été débloquées en octobre à destination des entreprises de conditionnement et des producteurs d'œufs.

JA Bretagne s'est félicité de la mise en place de ces aides, malgré le délai, mais a fait part au Préfet de Bretagne de son regret que des mesures plus spécifiques ne soient mises en place pour les jeunes agriculteurs, populations plus touchées par les crises du fait de leurs investissements récents.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION AIDÉE EN OEUFS DE CONSOMMATION

12 installations aidées en porc
Age moyen : 29 ans
50 % d'hors cadre familiaux

84%



16%



Photo Franck Bertermin



ORGANISATION DE FILIÈRE : LA CLÉ POUR RÉÉQUILIBRER LE RAPPORT DE FORCE

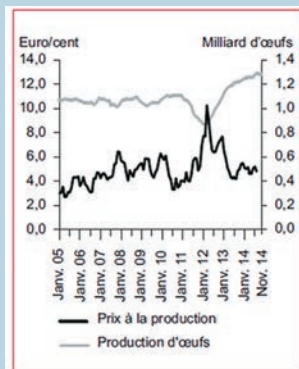
Pour JA Bretagne, deux leviers sont possibles pour augmenter la rentabilité des exploitations et prévenir les crises :

Avoir une filière organisée et structurée. Pour cela JA Bretagne a encouragé les jeunes

à s'organiser en Organisation de Producteurs en demandant aux banques d'aider les jeunes installés à acquérir une partie de leur cheptel afin de pouvoir adhérer aux OP. Mais la création d'une AOP nécessite également une vraie volonté de tous les acteurs de la filière. Les producteurs doivent réussir à reprendre du pouvoir en sein du CNPO afin que leurs voix soient mieux entendues.

Promouvoir les œufs de consommation et les ovo-produits français notamment dans les industries agro-alimentaires. Il est urgent d'enrayer la baisse de consommation d'œufs par des campagnes de promotion.

De plus, les négociations avec les GMS deviennent de plus en plus compliquées donc les coopératives mettent la pression sur une baisse des contrats dans les renouvellements. L'année 2015 ne semble pas partir sur de bons rails, surtout que l'aliment à tendance à repartir à la hausse. La crise est très loin d'être résolue et risque de mettre les jeunes en très grosse difficulté.



Sources : Insee, Agreste



Olivier JUDIL
Responsable environ-
nement JAB

ENVIRONNEMENT RAMENONS UN PEU DE BON SENS DANS CE DOSSIER

Afin d'assurer une continuité dans le dossier environnement, JA Bretagne a organisé une formation sur les dossiers environnement avec les nouveaux responsables de dossier. L'objectif pour JA Bretagne est de porter la voix des jeunes sur ce dossier.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE : DU CONCRET !

A l'appel du réseau JA/FNSEA, une conférence de presse pour dénoncer la politique sur l'eau a eu lieu le 14 février à St Brieux de Mauron. L'objectif : dénoncer les incohérences liées à la politique de l'eau où les règles sont si floues que les agriculteurs ne savent même plus ce qu'ils ont le droit ou non de faire, et dénoncer également l'attitude des contrôleurs qui peuvent parfois contribuer à instaurer un mauvais climat sur le terrain.

A l'appel des 2 réseaux, c'est plus d'une centaine d'agriculteurs qui se sont venus exprimer leur ras-le-bol de la paperasse le 10 avril 2014 à la DREAL en demandant :

- Une simplification administrative réelle et effective ;
- Des règles environnementales compatibles avec l'économie et le métier d'agriculteur.

De plus, JA et FRSEA continuent le travail sur la simplification de la procédure de mise à jour des plans d'épandage.

BVC : L'ATTENTE A TROP DURÉE

Depuis juin 2010 et la levée du contentieux par la Commission Européenne, rien n'a bougé pour les 9 bassins versants dits en « Contentieux » qui restent toujours limités sur leur apport d'azote alors même que les résultats montrent une réelle amélioration et que les indemnités compensatrices sont arrêtées depuis début 2013.

Les JA et la FRSEA Bretagne n'ont cessé de rappeler cette problématique à toutes les rencontres avec l'administration et l'Etat mais le dossier peine à avancer malgré des promesses récurrentes.

Aujourd'hui, ce dossier subit les contrecoups d'autres contentieux européens. Une aberration ! Surtout pour le contentieux « zone vulnérable » qui ne concerne pas le zonage breton.



DIRECTIVE NITRATE

Le 5ème programme directive nitrate promettait de vraies avancées en réformant les ZES et ZAC, en relevant les seuils de traitement ou d'export et en supprimant les plafonds d'épandage. Ce 5ème programme prévoyait également la mise en place d'une déclaration annuelle des flux d'azote que la profession a acceptée sous certaines conditions, partagées par l'administration, dont notamment la révision de l'arrêté national afin de retirer le texte prévoyant la mise en place de quota d'azote par exploitation en cas de dépassement d'une année sur l'autre sans analyse précise des causes.

Cet engagement de l'Etat ne s'est pas concrétisé alors même que les déclarations de flux d'azote étaient diffusées aux agriculteurs afin qu'ils les complètent et les envoient à l'administration.

Devant le non-respect des engagements de l'Etat, le réseau JA/fédé a lancé, dès septembre, un appel à suspendre l'envoi des déclarations des flux et ce, jusqu'à l'application des engagements de l'administration. Le bras-de-fer avec l'administration n'était pas terminé fin 2014. Suite à une rencontre avec le 1er Ministre et le Ministre de l'Agriculture fin décembre 2014, les JA Bretagne et la FRSEA attendent des propositions alternatives au quota d'azote. Ce n'est qu'une fois que ces propositions seront arrivées et validées par JA et FRSEA que le mot d'ordre pourra être levé.



Emmanuel TURBAN
Secrétaire Général JAB

MANGER FRANÇAIS

LES JA S'EMPARENT DU DOSSIER

Avec la production agricole présente sur le territoire breton, un approvisionnement français et même breton est possible dans la restauration hors domicile (RHD) bretonne.

Or la réalité est tout autre : 87% de la volaille et 44% de la viande consommée en RHD est importée (source ITAVI et IDELE), les 3 principales sociétés de restauration hors domicile importent 75% de la viande bovine servie

(source syndicat des sociétés de restauration), etc.

Les JA et la FRSEA Bretagne ont décidé de rappeler aux élus et aux décideurs que s'approvisionner français en restauration hors domicile c'est maintenir les emplois sur le territoire (135 emplois liés à l'agriculture/commune bretonne), avoir la garantie d'un produit frais, sain et de qualité et préserver l'environnement en limitant les transports.

PREMIÈRE CIBLE : LA RESTAURATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Avec plus de 50% des repas hors domicile servis, les établissements scolaires ont été choisis comme première cible de travail par le groupe JA/FRSEA Bretagne en charge du dossier.

Ainsi des courriers de sensibilisation ont été envoyés aux élus des collectivités qui gèrent les établissements publics. Des courriers ont également été envoyés aux associations des parents d'élèves des écoles privées et publiques.

Des rencontres ont également eu lieu avec le Conseil Général 22 et le Conseil Régional afin de leur demander de privilégier les produits français dans les cantines dont ils ont la gestion.

L'ÉTIQUETAGE DES PLATS TRANSFORMÉS

La loi de consommation adoptée en mars 2014 a acté le principe d'un étiquetage obligatoire des produits transformés dès lors que cela sera obligatoire dans la loi européenne. Le lobbying continue donc à l'Europe.



Flyers distribués à 10000 exemplaires dans les fêtes de l'agriculture bretonne.

LE « MANGER FRANÇAIS » : UN DES 8 POINTS DURS DE LA MOBILISATION NATIONALE DU 5 NOVEMBRE

A l'appel des réseaux JA et FNSEA, une mobilisation nationale a eu lieu le 5 Novembre 2014. Un des 8 points durs portait sur l'approvisionnement en produits français dans la RHD.

A la suite de cela, le Ministère a publié un guide de l'approvisionnement local en RHD, envoyé à l'ensemble des collectivités territoriales françaises.



Stickers distribués aux enfants à la sortie des écoles le 5 Novembre par les JA35.



ASSOCIER LES ACTEURS ECONOMIQUES

Un Conseil Agricole Régional élargi sur ce thème a eu lieu en octobre afin de présenter le projet JA/FRSEA aux acteurs économiques bretons.

Le projet a reçu un bon accueil et l'ensemble des structures semblent prêtes à travailler ensemble pour aller plus loin, notamment dans la logistique de l'approvisionnement.



COMMUNICATION

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

FÊTES DE L'AGRICULTURE

Plus de 80 000 visiteurs ont répondu présents à l'invitation des 4 départements JA sur les fêtes de l'agriculture. Un bon cru pour 2014 !

A noter qu'en 2015, la fête de l'agriculture des JA d'Ille-et-Vilaine organisera les 2 finales régionales de labour (Bretagne et Pays-de-la-Loire) les 29 et 30 Août sur la commune de Bazouges-la-Pérouse.



SIA : LES JEUNES AGRICULTEURS FONT LA PROMOTION DES LÉGUMES BRETONS

Le mercredi 26 Février 2014, la Bretagne était à l'honneur sur le stand JA. Au menu, dégustations de légumes, échanges avec les visiteurs et notamment les enfants venus avec leur centre de loisir. L'occasion également pour les JA d'échanger avec les élus bretons de passage sur le salon. Le lendemain, jeudi 27 février avait lieu la remise des prix du concours «Demain Je Serai Paysan» à destination des lycées agricoles et c'est encore la Bretagne qui était mise en avant puisque c'est un groupe d'étudiants du lycée La Touche de Ploërmel qui a remporté le concours.



COMMENT FABRIQUE-T-ON LE LAIT ? OÙ DORMENT LES COCHONS ?

Ces questions, des jeunes agriculteurs des 4 départements bretons les ont entendues maintes fois lors des interventions sur les productions laitières et porcines dans les écoles primaires bretonnes. Au total, plus de 1500 élèves ont bénéficié de ces interventions en 2014.

A noter une initiative des JA56 qui vont profiter des nouveaux temps périscolaires pour intervenir auprès des enfants.





Cédric PETTON
Responsable Halles
de Jim 2014

TERRES DE JIM & HALLES DE JIM



La 1ère édition des Terres de Jim (nouveau nom pour désigner les Finales Nationales de Labour) a eu lieu du 4 au 7 septembre 2014 à St Jean-d'Ilac sur les Terres Girondines. Évènement exceptionnel à plusieurs titres puisqu'il ne s'agit pas d'un mais de 4 événements qu'accueillirent les Terres de Jim 2014 : la traditionnelle fête de l'agriculture nationale, la finale mondiale de labour qui n'a lieu en France que tous les 15-20 ans, les Halles de Jim gérées par les régions JA, supermarché éphémère mettant en avant l'ensemble des produits français, et le sommet international des jeunes agriculteurs, géré conjointement par JA et l'AFDI.



LES HALLES DE JIM

JA Bretagne s'est fortement impliqué dans ce projet, occasion unique de mettre en avant le travail en cours des JA sur la distribution avec comme objectif de ramener de la valeur ajoutée sur les exploitations agricoles. Plus d'une cinquantaine de produits sur les 600 proposés aux consommateurs étaient bretons et JA Bretagne a pu les mettre en avant plusieurs fois durant les 4 jours puisque la Bretagne a été finaliste du concours « Les jeunes agriculteurs en cuisine » avec son filet mignon de porc au cidre accompagné d'un crumble de tomate.

RESTAURATION RAPIDE : LE BOUT DU MONDE DANS VOTRE ASSIETTE

JA Bretagne a également tenu un stand de restauration rapide durant les 4 jours de l'évènement. Plus de 1000 menus 100% bretons ont été servis aux visiteurs. Les 90 bénévoles bretons, la plus forte délégation régionale, n'a pas chômé !



LE STAND INSTITUTIONNEL JA BRETAGNE

JA Bretagne a également tenu un stand institutionnel pour permettre de communiquer sur l'agriculture bretonne en général avec les visiteurs.





Jean-Paul RIAULT
Président JA Bre-
tagne

SPACE 2014

Lancement du réseau accueil transmission

Rendez-vous incontournable de tous les acteurs agricoles bretons, le SPACE 2014 n'a pas failli à cette réputation. Avec plus de 114 000 visiteurs sur les 4 jours, le stand commun JA/FRSEA des trois régions Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie) n'a pas désempilé. L'évènement phare pour JA a été le lancement du réseau accueil transmission.

RÉSEAU ACCUEIL TRANSMISSION : C'EST PARTI !

Le SPACE 2014 a été l'occasion de lancer le Réseau Accueil Transmission, engagement de 23 acteurs pour informer, renseigner, sensibiliser et orienter les cédants afin de favoriser de bonnes transmissions.

JA Bretagne a été moteur dans le travail sur ce dossier mais ce n'est qu'un début puisque l'important va être de faire vivre ce réseau.

Les élus des communautés de communes, des pays, des conseils généraux et du conseil régional ont été invités à une rencontre sur le stand JA pour un temps

d'échange sur cette thématique.



RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Durant les 4 jours, de nombreux échanges formels et informels ont eu lieu avec des élus locaux, régionaux et nationaux. JA Bretagne en a profité pour rappeler l'importance d'un soutien aux jeunes agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.

ÉCHANGES AVEC JA NATIONAL

Le Président JA National, Thomas DIEMER, et le SG JA National, Florent DORNIER, ont participé au SPACE 2014. L'occasion pour JA Bretagne de montrer le dynamisme de l'agriculture et des JA Bretons mais également de sensibiliser les élus nationaux aux problématiques bretonnes.





Délégation JA Bretagne au congrès janvier 2014

LA VIE DES JA

2014 : UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION JAB

Membres du bureau



Jean-Paul RIAULT
Président



Emmanuel TURBAN
SG



Olivier JUDIL
Trésorier



Fabrice CARO
Administrateur national



Florian SALMON
Administrateur national



Freddy FAUCHEUX
Président JA35



Sébastien LOUZAOUEN
Président JA29



Sébastien ROUAULT
Président JA22



Frédéric DANIEL
Président JA56

Membres du conseil d'administration

Benoit BERNARD
Stéphane CORNEC
Cécile DE SAINT JAN
Xavier DIVET
Louis-Xavier GANAY
Jérôme HALOUX

Benoit LE LAY
Yoann LEMAY
Jean-Marc LEPENUIZIC
David LOUZAOUEN
Jean-Jacques MICHARD
Éric SAULNIER

CONGRÈS 2015

Félicitations aux JA22 !



Olivier JUDIL
Responsable comité
d'organisation

Le congrès JAN 2014 a eu lieu en Bretagne et plus particulièrement à St Brieuc, organisé de main de maître par les Jeunes Agriculteurs 22. Environ 600 jeunes agriculteurs sont venus en terre costarmoricaine pendant 3 jours pour débattre, échanger et travailler avec l'ensemble du réseau.

TABLE RONDE SUR L'INSTALLATION

Le dernier jour du congrès est consacré à une table ronde. Le thème de 2014 était « Europe, Etat, Région : Unis pour l'installation ? ».



Participait notamment Sébastien FESNOUX, ancien président JA Bretagne ayant quitté ses fonctions quelques semaines auparavant.

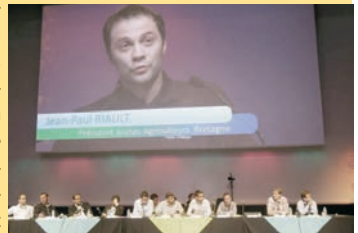
Cette table ronde a permis d'appréhender un peu plus le rôle de chaque échelon dans la politique installation notamment avec le changement d'autorité de gestion du FEADER.



L'équipe organisatrice des JA22

RAPPORT D'ORIENTATION : UNE SEULE AGRICULTURE, CELLE DES HOMMES

A l'occasion de son discours sur le rapport d'orientation, Jean-Paul RIAULT, Président JAB, a rappelé l'importance de la transmissibilité des exploitations agricoles. C'est un des critères qui définit l'agriculture familiale et non pas le mode de production ou de distribution des produits comme cela peut parfois être dit ou pensé, à tort.



LE JEU DES QUESTIONS-REPONSES



Après son discours officiel, Le Ministre Le Foll a accepté de répondre aux questions de la salle. Un temps d'échange apprécié des congressistes mêmes si toutes les questions n'ont pas obtenues de réponses...





Emmanuel TURBAN
Secrétaire Général JAB

LES TEMPS FORTS DU SYNDICAT

AG 2014 : POUR DES INSTALLATIONS REUSSIES, DES TRANSMISSIONS PREPAREES

Le 15 Mai 2014 eu lieu l'Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs de Bretagne avec une table ronde sur la transmission. Participaient à cette table ronde :

- Stéphane COATRIEUX, Représentant de l'ordre des experts comptables.
- Joël CLERGUE, Responsable installation à JAN.
- Thierry BENOIT, Député d'Ille-et-Vilaine.
- Gilles BARS, Représentant de Coop de France Ouest.

Tous les participants s'accordent sur l'importance d'anticiper les transmissions pour avoir le temps de se poser les bonnes questions.



SÉMINAIRE DEBUT DE MANDAT

Mi-novembre les administrateurs de JA Bretagne se sont réunis en séminaire afin d'élaborer leur projet de mandature. Appuyés par Florent DORNIER, Secrétaire Générale de JAN, et Vincent CANY, Chef-adjoint du service syndical, les élus bretons ont réfléchi au meilleur fonctionnement entre les échelons, aux rôles et missions de chacun et élaborer le projet de mandature JAB qui s'articule autour de 4 points :

- Installation/Transmission
- Filières
- Communication
- Communication interne



BILAN & PERSPECTIVES

VICTOIRES SYNDICALES

Ce qu'il faut retenir !

INSTALLATION

Maintien des enveloppes budgétaires dédiées à l'installation et à l'accompagnement :

- Augmentation de l'enveloppe DJA de 25 millions d'euros.
- Augmentation du financement PIDIL (PAI, CPI, etc.).

ACCOMPAGNEMENT

Réaffirmation du rôle du dispositif d'accompagnement à l'installation et reconnaissance du Point Accueil Installation comme porte d'entrée unique.

Baisse des contraintes sur la formation maître de stage.

FINANCEMENT

Simplification du PDE : souplesse dans la gestion des investissements, diminution du nombre d'avenants.

Grille de modulation de la DJA : majoration du montant de base, réévaluation des montants pour l'adhésion aux démarches collectives.

LOI D'AVENIR

Mise en place de l'observatoire national de l'installation-transmission.

Adaptation du contrat de génération à l'agriculture.

Anticipation de l'envoi de la DICA (4 ans au lieu de 18 mois).

Mise en place d'un contrat de couverture sociale pour tous les porteurs de projet.

Installation progressive sur 5 ans.

Remplacement de la 1/2 SMI par l'AMA.

TRANSMISSION

Création d'un réseau multi partenarial autour de la transmission.

Création d'un numéro unique.

ACTIFS

Création d'un registre des actifs agricoles.

Facilitation du passage d'EARL en GAEC.

Reconnaissance des GAEC au niveau européen.



PAC

Versement anticipé des aides PAC au 16 octobre 2014 pour tous.

Majoration jeune dans le 1er pilier de la PAC pour les jeunes installés en société ou non de moins de 40 ans, justifiant d'un diplôme de niveau IV.

Avantages jeune des aides couplées : prise en compte de 25% de génisses pour couplage vache allaitante, majoration pour aides couplées ovine, caprine et bovine lait.

Réintégration des haies dans les surfaces admissibles.

Majoration acquise pour les JA dans le plan de modernisation des exploitations.

FONCIER

SAFER

Obligation d'informer les SAFER des ventes de parts ou d'actions de sociétés.

Extension des droits de préemption : en cas de vente de la totalité des parts ; sur terrains nus; sur vente temporaire d'usufruit; sur la nue-propiété (préemption conditionnée au regard de l'usufruit); séparation du bâti et du non bâti.

CONTRÔLE DES STRUCTURES

Définition précise de l'agrandissement.
Possibilité de refus d'autorisation.

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

Création des observatoires régionaux de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Inventaire départemental des friches.

Renforcement du rôle des CDCEA + avis conforme dans 2 cas.

BAUX RURAUX

Extension de la durée du bail cessible à 9 ans.
Restriction de la possibilité d'insertion de clauses environnementales.

ECONOMIE/FILIERES

Abandon du projet d'Ecotaxe.

Augmentation de la durée des contrats de 5 à 7 ans et rupture asymétrique en faveur du jeune durant ces 7 années.

Maintien et renforcement des conférences de bassin en filière laitière.

L'affectation du reliquat de volumes du bassin pour conforter les JA installés depuis la campagne 2011-2012.

Dispositif d'allègement des charges sociales, bancaires et fiscales pour les producteurs de légumes.

Engagement de l'Etat à accompagner les collectivités pour améliorer la provenance des produits français dans la RHD.

L'indication dans la loi française de l'obligation d'indication de l'origine des viandes dans les plats préparés dès lors que la réglementation européenne l'obligera.



PERSPECTIVES 2015

FILIÈRES

A l'initiative des JA29, une opération nommée Viande de Nulle Part est mise en place depuis début 2015 pour sensibiliser les consommateurs au manque de transparence sur l'origine des viandes transformées.



Afin de trouver des réponses structurelles à la crise porcine, le groupe porc JAB souhaite rencontrer les salaisonneries afin d'échanger avec eux sur leurs besoins en termes de produits.

Le groupe lait JAB/JAPdL va s'attacher à continuer le travail entamé en 2014 sur l'organisation de la filière en communiquant auprès des producteurs laitiers mais également des OP et des coopératives.

JA Bretagne a également la volonté de relancer les groupes aviculture et légume.

PAC Post-2020

JA Bretagne va entamer une réflexion sur la PAC post-2020 dès cette année.

INTERNATIONAL

Dans la suite du rapprochement réalisé en 2014, JAB va continuer sa collaboration avec l'AFDI Bretagne en montant un projet d'échange entre jeunes agriculteurs bretons et malgaches.

RÉFORME TERRITORIALE

JA Bretagne, pas impacté directement par la réforme territoriale, souhaite mener une réflexion sur l'organisation de son réseau afin de « coller » au mieux aux échelons décisionnaires.

INSTALLATION

Début 2015, JA Bretagne va surveiller de près l'application du cadre national et la finalisation du programme 2014-2020 pour l'installation.

Suite aux rapports d'orientation 2011 et 2012 nationaux, JA Bretagne engagera un travail afin de construire le mur bancaire breton. Il s'agira de faire un état des lieux des avantages proposés aux jeunes installé(e)s par les partenaires de l'installation et de travailler pour en développer de nouveaux.

De plus, avec Vivea, JA Bretagne participera activement aux travaux sur le post installation.

Enfin, un travail sur la fiscalité agricole (spécificité installation/transmission) sera à engager.

RÉSEAU

JA Bretagne va de nouveau se déplacer aux Terres de Jim, qui se dérouleront les 11, 12 et 13 septembre 2015 à Metz. Une superbe occasion de communiquer sur la qualité des produits bretons en dehors de nos frontières et de fédérer les JA des 4 départements bretons dans un projet convivial.

COMMUNICATION

Un travail de modernisation des outils de communication dans les écoles sur le porc sera réalisé en 2015 avec l'appui du CRP Bretagne.

Une action de communication grand public sera organisée sur le thème du «manger français».

Le concours « Demain Je Serai Paysan », à destination des lycées agricoles, n'étant plus organisé nationalement, JA Bretagne le relancera pour les lycées bretons en 2015.

FONCIER

JA Bretagne participera activement à l'élaboration du futur schéma régional des structures aux côtés des autres instances agricoles bretonnes.